



LE PETIT GUIDE DE LA MOBILITE

POUR LES JEUNES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



"Le véritable voyage de découverte
ne consiste pas à chercher de
nouveaux paysages, mais à avoir de
nouveaux yeux"
Marcel Proust



INTRODUCTION

En tant qu'étudiants.es, lycéens.nes, apprentis.es, nous nous posons **beaucoup de questions...**

Nous étudions des choses différentes durant notre scolarité, mais la difficulté est de savoir en quoi cela va servir nos envies, nos rêves, nos futurs projets.

Pour cela, il t'est possible d'aller chercher des réponses au-delà de nos frontières, de t'impliquer dans un autre environnement, de découvrir d'autres manières de travailler ou d'avoir la possibilité de t'engager pour une cause qui est propre à tes valeurs.

**Pourquoi vivre une expérience à l'étranger ?
Partir combien de temps ?
Dans quel cadre ?
Dans quel pays ?
À qui dois-je m'adresser pour avoir des informations ?
Quels organismes/structures choisir ?
Quelles sont les aides financières possibles ?**

Ce guide d'information te présente des possibilités pour partir à l'étranger et t'apporte des pistes de réponses à ces différentes questions.



« À peine 19 ans en poche, je pars pour une aventure sur la route des Indes, oui des Indes car l'Inde est un pays à multiples facettes, toutes différentes et surprenantes. » - Guénaël – Stage BTS GPN en Inde @moveagri

Et maintenant, à toi de jouer !

LE PETIT GUIDE DE LA MOBILITÉ POUR LES JEUNES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Tu trouveras dans ce guide toutes les réponses à tes questions pour vivre une expérience inoubliable et utile à l'étranger.

Comment partir en stage à l'étranger en étant étudiant ou lycéen ?	Page 4
Faire une partie de mes études à l'étranger, est-ce possible pour moi ?	Page 5
Après le bac, je ferais bien un volontariat avant de reprendre les études. Comment trouver des offres en Europe ou à l'étranger ?	Page 6
J'ai 17 ans et j'aimerais bien partir avec des copains à l'étranger cet été. Les chantiers internationaux, sont-ils ouverts aux mineurs ?	Page 7
Avec l'association des élèves du lycée, on ferait bien un voyage. C'est possible avec le programme ERASMUS + mais comment fait-on ?	Page 14
Y a-t-il des aides particulières pour partir en Allemagne et au Québec ?	Page 15
Partir au Pair, en PVT ou en Césure, de quoi parle-t-on ? Cela coûte-t-il cher ?	Page 16
Je recherche des bons plans pour voyager sans me ruiner. Quels sont les réseaux et sites utiles à connaître ?	Page 18
Comment préparer mon voyage ? Faut-il s'y prendre tôt ? Y a-t-il des étapes incontournables à respecter ?	Page 20



L'équipe du guide : élaboré à l'origine par six étudiants de l'Université Bordeaux Montaigne, en partenariat avec le RED (Réseau d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale de l'enseignement agricole), France Volontaires (plate-forme des volontariats internationaux d'échange et de solidarité) et le BRECI (Bureau des Relations Européennes et de la Coopération Internationale) de la DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche), ce guide t'apportera une aide dans tes démarches et t'accompagnera à bien te renseigner avant ton départ.

Des vidéos de témoignages de jeunes de l'enseignement agricole ayant eu une expérience à l'étranger sont disponibles en ligne. À la même adresse tu peux télécharger le guide : red.educagri.fr/le-petit-guide-de-la-mobilite

DANS LE CADRE DE TES ÉTUDES



Stage à l'étranger

Age : tu as plus de 14 ans
Durée : entre 2 semaines et 6 mois

Dans le cadre de tes études, tu as la possibilité d'effectuer des stages. Certains peuvent se faire à l'étranger, même si tu es mineur.e. Alors n'hésite pas : demande à tes professeurs ! Tu découvriras un nouveau pays, une nouvelle culture, de nouvelles pratiques dans un cadre mi- scolaire, mi- professionnel.



Tu peux effectuer des stages de 2 semaines à 6 mois dans tous les pays non déconseillés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Carte mise à jour sur le site : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/

Tu trouveras également beaucoup d'infos et de témoignages, passionnants, classés par pays et formation, sur Moveagri : « Le réseau social des élèves et étudiants de l'enseignement agricole qui bougent à l'étranger » : moveagri.ning.com/



L'aide dépend de ton statut (boursier ou non), de ta Région (les bourses ne sont pas identiques selon les Conseils Régionaux et parfois Départementaux), de ta destination et si ton établissement participe à certains projets (ERASMUS + pour l'Europe, OFQJ pour le Québec...). Le ministère de l'Agriculture offre également des bourses (bourse DGER pour des stages de 4 semaines minimum). Demande au référent coopération internationale ou ERASMUS + de ton établissement qui saura te renseigner. Plus d'infos sur : moveagri.ning.com/page/bourses



« Les au-revoir avec ma famille d'accueil ont été très durs, car, en un mois, nous avons eu le temps de partager beaucoup de choses très fortes. Ils m'ont donné l'impression que j'étais chez moi. »

Damiana, BTS Horti, en stage au Costa Rica @moveagri

« Surtout, osez partir en stage à l'étranger. Vous n'avez rien à perdre. Vous ne pouvez que revenir gagnant ! »

Albin, Bac pro Aquaculture, en stage en Espagne @moveagri





Études à l'étranger

Age : tu as plus de 14 ans
Durée : entre 2 semaines et 12 mois

Avant ou après le Bac, tu peux avoir envie de faire une partie de tes études à l'étranger. C'est possible et plus facile à organiser si ton établissement a des partenariats avec des lycées, écoles ou universités à l'étranger.



Tu peux effectuer des échanges scolaires de quelques jours, mais aussi valider des semestres d'études dans d'autres pays.

Témoignages d'étudiants partis avec ERASMUS+ : www.generation-erasmus.fr/

Si tu es lycéen, voici les possibilités offertes par Erasmus+ avant le bac et si ton établissement dépose un projet : www.agence-erasmus.fr/page/partenariats-enseignement-scolaire



L'aide dépend de ton statut (boursier ou non), de ta Région (les bourses ne sont pas identiques selon les conseils régionaux, il peut exister des aides particulières pour les élèves et étudiants inscrits dans les DOM TOM) et de ta destination (ERASMUS + pour l'Europe, OFQJ pour le Québec...). Demande au référent coopération internationale ou ERASMUS + de ton établissement qui pourra te renseigner.

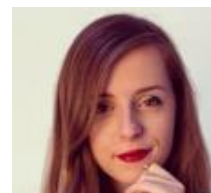


Si tu es en situation de handicap et souhaites partir en mobilité Erasmus +, il existe des aides spécifiques (accompagnateurs, subventions équipements...) : www.generation-erasmus.fr/



« Je n'étais jamais restée aussi longtemps à l'étranger. Ce voyage m'a fait grandir : j'étais seule, il fallait se débrouiller. En France, même, administrativement, j'avais plutôt tendance à appeler mes parents. Là, il fallait se prendre en main pour que ça marche »

Léa, Erasmus + en Croatie



DANS LE CADRE DU VOLONTARIAT

Pourquoi s'engager à l'international ?

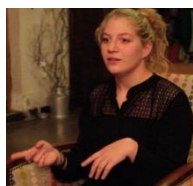
Il existe différentes formes d'engagement, qu'il convient de choisir en fonction de ses motivations, de ses envies et des objectifs que l'on se donne.

Être bénévole, c'est s'impliquer sur son temps libre, dans des domaines d'activités divers et variés, destinés à autrui ou à une cause, tels que la défense de l'environnement, la culture, le sport, la santé... Le bénévole ne perçoit ni rémunération, ni compensation, mais peut recevoir un défraiement. Il est libre de choisir son temps d'implication.

Le volontariat se distingue du salariat et du bénévolat puisque le volontaire n'est pas salarié, mais bénéficie d'une indemnité et de droits sociaux selon les différents dispositifs. Il n'existe pas un volontariat, mais plusieurs types de volontariats. Ils poursuivent toujours un but d'intérêt général et s'exercent le plus souvent dans des organismes sans but lucratif (collectivités territoriales, écoles, associations, ONG, etc.).



« C'est toujours bien de sortir hors de son pays, aller à la rencontre d'autres cultures. Ça ouvre l'esprit, ça permet de mieux comprendre certaines pratiques et de développer des compétences. C'est une occasion à saisir. » Farouk, jeune burkinabé, engagé en Service Civique de réciprocité, au lycée agricole de Toulouse



« On apprend beaucoup. Déjà sur soi, parce que moi aussi, j'étais sûre de certaines choses, d'avoir peur de ça ou de ça, mais en fait non. On élargit notre cercle de confort et c'est quelque chose qu'il faut réussir à faire parce qu'on peut grandir grâce à ça. »

Alexia, Bac pro et BTS TC, stage en Afrique du Sud

Témoignages d'Alexia, de Farouk et d'autres jeunes de l'enseignement agricole sur leur expérience à l'étranger à retrouver en vidéo sur :

<https://red.educagri.fr/le-petit-guide-de-la-mobilite/>





Les chantiers internationaux

Age : tu as plus de 16 ans
Durée : entre 15 jours et 1 mois

Les chantiers internationaux favorisent la rencontre et l'échange avec des jeunes du pays d'accueil et d'autres jeunes étranger.es. Ils peuvent être effectués en France ou à l'international. Tu peux partir en mission en groupe ou individuellement.

Une action d'intérêt général est à réaliser : construction d'école, d'infrastructures sanitaires et sociales, organisation de campagnes de reboisement, etc.
Un chantier n'est pas uniquement dédié au domaine de la construction ou de la restauration, il peut être également culturel, artistique, éducatif, etc.



Pour plus d'informations, découvrir les offres du moment et candidater, tu peux consulter ces sites de référence :

Cotravaux et ses associations membres : www.cotravaux.org

La Guilde Européenne du Raid : www.la-gilde.org



La participation aux missions de chantiers de solidarité internationale est bénévole. Les frais de voyage et une participation aux frais d'hébergement et de nourriture sont à ta charge.



Pierre : *"En participant à deux chantiers de solidarité, au Togo et en Roumanie, j'ai appris à m'ouvrir au monde, à ne pas rester sur mes positions, mais à chercher à comprendre l'autre. Le voyage est sans doute l'une des plus belles expériences à vivre quand on est jeune."*





Le Service Civique à l'international

Age : tu as entre 16 et 25 ans

Durée : entre 6 et 12 mois

Les missions sont d'intérêt général et effectuées dans l'un des domaines suivants : la solidarité, la santé, l'éducation pour tous.tes, la culture et les loisirs, le sport, l'environnement, la mémoire et la citoyenneté, le développement international et l'action humanitaire, l'intervention d'urgence. Les missions proposées se font en France et/ou à l'étranger. Le Service Civique, accessible sans conditions de diplôme, est un tremplin vers un emploi ou la poursuite d'études.



Pour connaître toutes les missions disponibles en France et à l'international, tu peux te rendre sur le site : www.service-civique.gouv.fr



Tu ne perçois pas de salaire, mais une indemnité mensuelle minimale de 473,04 € (chiffres 2018). Tu perçois en plus une prestation d'un montant minimum de 107,58 € net en nature ou en espèces correspondant aux frais d'alimentation ou de transports. Tu peux bénéficier d'une bourse supplémentaire de 107,67 € sous certaines conditions (bénéficiaire ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA ; www.service-civique.gouv.fr/faq-volontaire).



Il est possible d'effectuer un Service Civique jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. L'indemnité est de 577 € net par mois et est cumulable avec l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).



Céline : "J'ai effectué un Service Civique d'une durée de 10 mois dans une association. Ma mission consistait à faire des temps d'animation auprès d'un public scolaire, pour les sensibiliser sur des thématiques de citoyenneté, d'interculturalité, de développement durable, etc. Cette expérience m'a enrichie personnellement et m'a permis de trouver ma voie. J'ai donc souhaité poursuivre, par la suite, mes études dans ce domaine d'activité. Grâce à ces pratiques, j'ai l'opportunité aujourd'hui de partir faire un stage de 4 mois au Maroc pour aider des jeunes filles en milieu rural à continuer leurs études supérieures."



Morgane : "J'ai choisi de réaliser, après l'obtention de ma licence, un Service Civique de 9 mois avec Unis-Cité. Ces 9 mois m'ont permis de réfléchir à mon avenir tout en m'impliquant près de chez moi dans des thématiques qui me tiennent à cœur. »



Le volontariat franco-allemand

Age : tu as entre 18 – 25 ans

Durée : de 10 à 12 mois en Allemagne

L'expérience que te propose l'OFAJ (L'office Franco-allemand pour la jeunesse) permet de t'engager comme volontaire en Service Civique dans une organisation d'accueil (école, club sportif, mairie, association culturelle ou de défense de l'environnement...) pour améliorer tes compétences culturelles, professionnelles et linguistiques.



Pour en savoir plus et découvrir les offres de volontariat : volontariat.ofaj.org/fr/devenir-volontaire/



Durant ta mission, tu toucheras une indemnité (non-imposable donc) de Service Civique à hauteur de 513,31 € par mois. En complément de cette indemnité, les volontaires reçoivent une aide à l'équipement, l'hébergement ou au transport. Elle peut être versée en nature ou en espèces. La valeur minimale mensuelle de cette prestation est fixée à 107,58 €.



Le Corps Européen de Solidarité

Age : tu as entre 17 et 30 ans

Durée : entre 2 et 12 mois

Le corps européen de solidarité (CES) de l'Union Européenne (anciennement Service volontaire Européen – SVE) te donne la possibilité de te porter volontaire ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans toute l'Europe pour aider des communautés et des personnes. Exemples d'activités : aider à reconstruire une école ou un centre communautaire détruit par un tremblement de terre ; développer l'accès au sport pour les handicapés ; offrir un soutien scolaire et linguistique ; venir en aide à des demandeurs d'asile qui viennent d'arriver dans un pays ; nettoyer des forêts afin de prévenir les incendies ; travailler avec des personnes handicapées dans un centre communautaire.



Pour plus d'informations, candidater et trouver des missions : europa.eu/youth/solidarity_fr



Si tu décides de te porter volontaire, tu ne percevras pas de rémunération, mais tes frais de voyage, de logement, de subsistance et d'assurance seront pris en charge pour toute la durée de l'activité. Il y a aussi la possibilité d'avoir le statut de stagiaire (frais de voyage et indemnité de séjour), apprenti ou employé, selon les projets. Pour les placements professionnels, il y aura une rémunération et un contrat de travail.

« Depuis petite, j'ai rêvé de partir à l'étranger, mais je n'avais pas eu l'opportunité de l'accomplir : les moyens n'étaient pas là... Jusqu'à aujourd'hui. Le volontariat européen a constitué une extraordinaire opportunité d'accomplir ce souhait. Je remercie les personnes qui m'ont accueilli et m'ont apporté beaucoup ! » : Qing, Volontaire européenne, espagnole au lycée agricole d'Albi @moveagri





Les programmes Jeunesse, Solidarité Internationale (JSI) et Ville, Vie, Vacances / Solidarité Internationale (VVV/SI)

Age : tu as entre 15 et 25 ans

Durée : 15 jours minimum (3 semaines minimum l'été)

Les programmes JSI et VVV/SI du FONJEP (deux dispositifs du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) encouragent les rencontres interculturelles de groupes de jeunes français.es et étranger.es autour d'une action de développement, en France ou à l'étranger. Ces programmes financent des projets d'intérêt collectif menés par des jeunes et portés par une association française en partenariat avec une association étrangère.

Tu peux effectuer des chantiers de 2/3 semaines en moyenne en groupe (5 à 16 jeunes) via l'appui d'une association, au profit d'un projet à l'international. Pour plus d'information, tu peux te référer au site du FONJEP : www.fonjep.org/solidarite-internationale/projets-de-jeunes-isi-et-vvvsj



L'aide peut s'élever à 7 500 € maximum et doit représenter 50 % maximum du budget global.



Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)

Age : tu es majeur.e et sans activité professionnelle

Durée : en moyenne de 12 à 24 mois et jusqu'à 6 ans maximum

Le VSI est un engagement à temps plein sur une action de solidarité internationale dans le domaine de la coopération au développement et de l'action humanitaire, encadré par une ONG agréée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ce dispositif demande un certain niveau de qualification ou d'expériences professionnelles.



Pour avoir plus d'informations, voir les offres et les missions proposées, tu peux consulter les sites www.france-volontaires.org, www.coordinationsud.org



La prise en charge est assurée par l'une des associations agréées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Les frais de voyage, l'indemnité de subsistance, la couverture sociale, l'assurance-vieillesse, les congés et l'accompagnement au retour sont pris en charge.



© Mathieu Arnaudet / France Volontaires.



Le Volontariat International de la Francophonie (VIF)

Age : tu as entre 21 et 34 ans et tu es titulaire d'un diplôme universitaire ou équivalent

Durée : 12 mois

Ces missions de volontariat sont réalisées au sein d'institutions francophones à l'étranger souhaitant bénéficier de l'appui d'un volontaire pour leurs projets. Les domaines d'intervention : langue française et diversité culturelle et linguistique ; promotion de la paix, la démocratie et les droits de l'homme ; appui à l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; développement de la coopération au service du développement durable et de la solidarité.



Plus d'informations : jeunesse.francophonie.org/volontariat/presentation-du-programme. Le dépôt de candidature se fait sur ce site, via un appel à candidature annuel : www.francophonie.org/Qu-est-ce-que-le-Volontariat.html



Les billets d'avion, la formation au départ, l'indemnité mensuelle, l'assurance santé et rapatriement ainsi qu'un appui au retour sont pris en charge.



Le Volontariat International en Entreprise (VIE) Le Volontariat International en Administration (VIA)

Age : tu as entre 18 et 28 ans

Durée : entre 6 et 24 mois

En entreprise (VIE), tu réalises une mission commerciale, technique ou scientifique auprès d'une filiale d'une entreprise française implantée à l'étranger. Dans l'administration (VIA), tu participes à l'action de la France dans le monde en matière de culture, environnement, aide humanitaire ou développement, dans une ambassade, un consulat, une mission économique française à l'étranger ou un service de coopération et d'action culturelle.

Pour avoir plus d'informations et découvrir les offres, tu peux consulter : www.civiweb.com/FR/offres.aspx



Vous touchez une indemnité mensuelle : une partie fixe + une partie variable, couverture sociale incluse.

DANS LE CADRE DE PROGRAMMES D'ÉCHANGES DE JEUNES



Les échanges de jeunes ERASMUS +

Age : tu as entre 13 ans et 30 ans

Durée : entre 5 et 21 jours

Lors d'un échange ERASMUS + jeunesse, organisé par une association ou ton établissement (entre 16 et 60 jeunes), tu peux participer à une série d'activités (ateliers, débats, jeux de simulation, activités de plein air...) autour d'un thème d'intérêt commun. Le projet peut aborder des domaines très divers : sport, lutte contre les exclusions, racisme, art et culture, environnement, protection du patrimoine, médias et information des jeunes, santé, économie solidaire, alimentation durable...

La rencontre peut se dérouler en France ou dans un des autres pays partenaires du projet (Europe, Balkans, Maghreb, Moyen – Orient, Russie...).



Les dossiers peuvent être déposés par une organisation à but non-lucratif, une association (l'association des élèves, l'ALESA ou l'ASC d'un lycée par exemple), un groupe de jeunes, une collectivité locale, un organisme public au niveau régional ou national...: Infos, exemples de projets et dossiers de demande de subvention : site.erasmusplus-jeunesse.fr/definition_echanges_de_jeunes.html

Pour trouver des projets (en étant participant sans avoir à monter le projet) et des partenaires européens pour proposer un échange : www.salto-youth.net/tools/otlas-partner-finding/projects/



La subvention accordée, si le projet est accepté (3 dates de dépôt dans l'année), permet de couvrir tous les frais (transport, hébergement, nourriture...).



« C'était un plaisir de participer au projet et je suis très contente du résultat (fresque murale). Les débats, les échanges et le travail d'équipe sur l'Europe et la citoyenneté européenne ont été une source d'inspiration pour aider à la création du train avec des drapeaux européens et de la carte de l'Europe sur la fresque ».

Johannna en échange de jeunes Erasmus + jeunesse 10 jours





Les échanges avec l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

Âge : tu as entre 13 et 30 ans
Durée : variable selon les dispositifs

Chaque année, l'OFAJ soutient plus de 9 000 programmes d'échanges entre les jeunes de France et d'Allemagne. Beaucoup de ces programmes sont ouverts aux Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO), aux Pays d'Europe du Sud-Est (PESE) et du pourtour méditerranéen. Les programmes proposés étant très variés, tu trouveras sur le site de l'OFAJ un moteur de recherche afin de trouver celui qui te correspond le plus ! Échanges scolaires, formations, stages, stages hors cursus, jobs, volontariats, bourses, cours de langue, etc. À toi de choisir !

Pour en savoir plus, tu peux te rendre sur le site : www.ofaj.org

Dans la plupart des échanges de jeunes (court terme) le niveau d'allemand minimum n'est pas requis !



« Grâce à ma correspondante, j'ai appris à accepter un autre caractère et à comprendre d'autres façons de penser. Nous sommes différentes, mais je crois que c'est une force, car n'étant pas toujours du même avis cela nous a obligé à parler davantage ».
Mathilde, 17 ans, échange OFAJ



Les échanges avec l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ)

Âge : jusqu'à 30 ans
Durée : variable selon les dispositifs

Implanté, en France et au Québec, l'OFQJ conseille et soutient chaque année des milliers de jeunes dans leur projet de mobilité professionnelle au Québec ou dans les pays francophones, pour certains programmes. Il contribue à accroître les échanges de savoir-faire et facilite l'insertion professionnelle. L'OFQJ te permet de réaliser un stage lié aux études, d'effectuer une formation professionnelle ou encore de participer à un séjour de formation thématique.

Pour en savoir plus, tu peux te rendre sur : www.ofaj.org/espace/etudiants-apprentis

PARTIR AUTREMENT



L'année de césure

Age : tu as plus de 18 ans

Durée : de 6 mois à 1 an

Si tu es inscrit.e dans une formation d'enseignement supérieur (université, école...) tu as la possibilité de faire une année de césure. Cette année peut se décliner de manières très différentes : départ à l'étranger, stage, projet associatif... Elle permet de faire de nouvelles rencontres, de créer de nouvelles opportunités, de faire le point et de confirmer des choix personnels ou professionnels. Pendant cette période, tu gardes ton statut étudiant, tu signes donc un accord avec l'établissement auquel tu appartiens. Cet accord te permet de réintégrer ta formation l'année suivante. Pour en savoir plus, n'hésites pas à consulter les sites ci-dessous : www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=91567

Depuis 2018, la demande est simplifiée pour les bacheliers, grâce à la nouvelle plateforme Parcoursup : il faut en faire la demande avant la date limite d'ajout des vœux, via l'onglet "Année de césure" dédié. www.letudiant.fr/etudes/parcoursup/parcoursup-l-annee-de-cesure-mode-d-emploi.html



Séjour au pair

Age : tu as entre 18 et 30 ans

Durée : variable, à voir au cas par cas

Un jeune au pair voyage dans un pays étranger pour y vivre chez une famille d'accueil pendant une durée déterminée. La fille/le garçon au pair aide la famille d'accueil dans la garde des enfants ainsi que dans certaines tâches ménagères légères en tant que membre de la famille à part entière. En échange de ton aide,, tu as droit au gîte et au couvert, ainsi qu'à une certaine somme d'argent de poche. Le montant diffère selon le pays et le nombre d'heures de travail.

Dans certains pays, des dispositions légales l'encadrent, dans d'autres, c'est à la famille d'accueil et à toi de trouver un accord. Le but du séjour est l'échange culturel. Tu approfondis tes connaissances de la langue locale. Tu peux ou dois, selon les pays, participer à un cours de langue. Pour plus de garanties, il est préférable de passer par un organisme agréé.

Pour en savoir plus : www.ufaap.org/fr/partir-au-pair/



Le Programme Vacances Travail

Age : tu as entre 18 et 30 ou 35 ans (pour certaines destinations)

Durée : variable selon les destinations et les projets

Tu souhaites voyager dans des pays comme l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, le Japon, etc. tout en étant autorisé à travailler pour subvenir à tes besoins ? C'est possible grâce au PVT, le Programme Vacances Travail, qui permet chaque année à des milliers de jeunes de partir à la découverte du monde.

Les Français peuvent partir en Argentine, en Australie, au Canada, au Chili, en Colombie, en Corée du Sud, au Japon, en Nouvelle-Zélande, à Hong-Kong, en Russie, en Uruguay, au Mexique, à Taïwan et, depuis 2018, au Brésil !

Tu trouveras plein d'infos pratiques pour ton séjour, les conditions du permis vacances travail (attention, il y a beaucoup de demandes et parfois des quotas limités) avec l'obligation d'une assurance voyage et des bons plans pour organiser sereinement ton voyage en Programme Vacances Travail en consultant le site suivant : pvtistes.net/



Zellidja

Age : tu as entre 16 et 20 ans ? Tu rêves de voyager seul(e).

Durée : variable selon les projets

La Fondation Nationale des Bourses Zellidja peut t'aider à réaliser ton projet en te guidant, en te mettant en contact avec d'autres jeunes voyageurs, et en t'octroyant une bourse.

Tu choisis ta destination et ton thème et la Fondation t'aide à bâtir ton projet si tu le souhaites. Alors n'hésite pas ! Témoignages et dossiers de candidature : www.zellidja.com

LES RÉSEAUX MONDIAUX POUR VOYAGEURS

Les autres formes de mobilité que nous te présentons ici ne sont pas inscrites dans des dispositifs officiels. Nous t'invitons donc à être vigilant. Il appartient à toi et à ta famille de vérifier le sérieux des propositions.

Plusieurs réseaux mondiaux mettent en relation des voyageurs, majeurs, prêts à donner un coup de main à des hôtes qui ont besoin d'aide pour leurs projets ou leurs activités, ou simplement pour partager un moment et t'héberger sans contrepartie. Les hôtes peuvent être des personnes seules, des familles ou des groupes.

Attention ! Il n'y a pas ici non plus de cadre formel et de garanties sur la qualité des missions et des structures d'accueil. Il faut donc être vigilant et bien préparer ton projet avec tes amis et parents : se renseigner sur la région d'accueil (voir sur [la carte du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères – conseils aux voyageurs en ligne](#)), bien soigner son profil, ajoute une photo, écris quelques lignes pour te décrire, parle de tes goûts, tes passions, tes projets..., lis les commentaires des précédents voyageurs et contacte directement l'hôte et les précédents voyageurs en amont pour t'informer précisément sur les conditions d'accueil et les tâches prévues....



Le woofing

Age : tu as plus de 18 ans

Durée : variable selon les projets

Durée de travail : de 4 à 7 h par jour soit environ 25-30 heures par semaine.

Le woofing a été créé dans le but de promouvoir le développement durable en enseignant aux jeunes qui sont intéressés les techniques d'agriculture biologique.

Si tu veux faire du woofing, tu seras accueilli.e dans une ferme.

Dans ces lieux, tu pourras : partager la vie d'une famille ou d'une communauté sur leur ferme, apprendre à jardiner, récolter, fendre le bois, faire mille et un petits travaux, apprendre une langue étrangère ou tout simplement retrouver le contact avec la nature. En contrepartie de ton temps de travail, tu seras nourri.e et logé.e . C'est une bonne opportunité pour toi de connaître d'autres façons de vivre et de pratiquer l'agriculture. Pour plus d'informations, tu peux te rendre sur le site <http://www.woof.fr>

Autres réseaux mondiaux (hors agriculture) similaires pour trouver des hôtes et des offres de travail : www.workaway.info ; www.helpx.net/ ...



Le couchsurfing

Age : tu as plus de 18 ans

Durée : variable selon les hôtes

C'est une pratique d'hébergement de particuliers à particulier qui permet d'héberger ou d'être hébergé.e chez quelqu'un, pour une nuit ou quelques jours, gratuitement. L'idée principale, c'est l'échange culturel et l'hospitalité entre plusieurs personnes d'horizons différents.

Tu peux en savoir plus sur l'esprit du couchsurfing et les conditions de sécurité en allant sur le site : www.couchsurfing.org

LES 3 GRANDES ÉTAPES POUR UNE MOBILITÉ RÉUSSIE

La préparation au départ, ainsi qu'au retour, doit être adaptée à la forme de mobilité choisie. Un chantier de trois semaines ne nécessite pas la même préparation qu'une mission de volontariat de deux ans ou qu'un stage de 2 mois...

Toutefois, quel que soit le projet et sa durée, une préparation est vivement recommandée (et parfois exigée), en complément de la préparation administrative. Elle permet d'anticiper des démarches qui peuvent parfois être longues, d'être en accord avec les attentes du lycée (et du rapport de stage par exemple), d'entamer une réflexion sur les questions culturelles, d'approfondir ses connaissances linguistiques et sur le pays, de réaliser ses demandes de bourses, de préparer le retour.

Dans l'enseignement agricole, des sessions de préparation au départ et de valorisation de l'expérience au retour (locales, régionales et nationales) sont organisées. Demande à ton établissement pour y participer.

Pour t'aider à préparer ton voyage et trouver ces informations, n'hésite pas à consulter le site suivant : moveagri.ning.com/

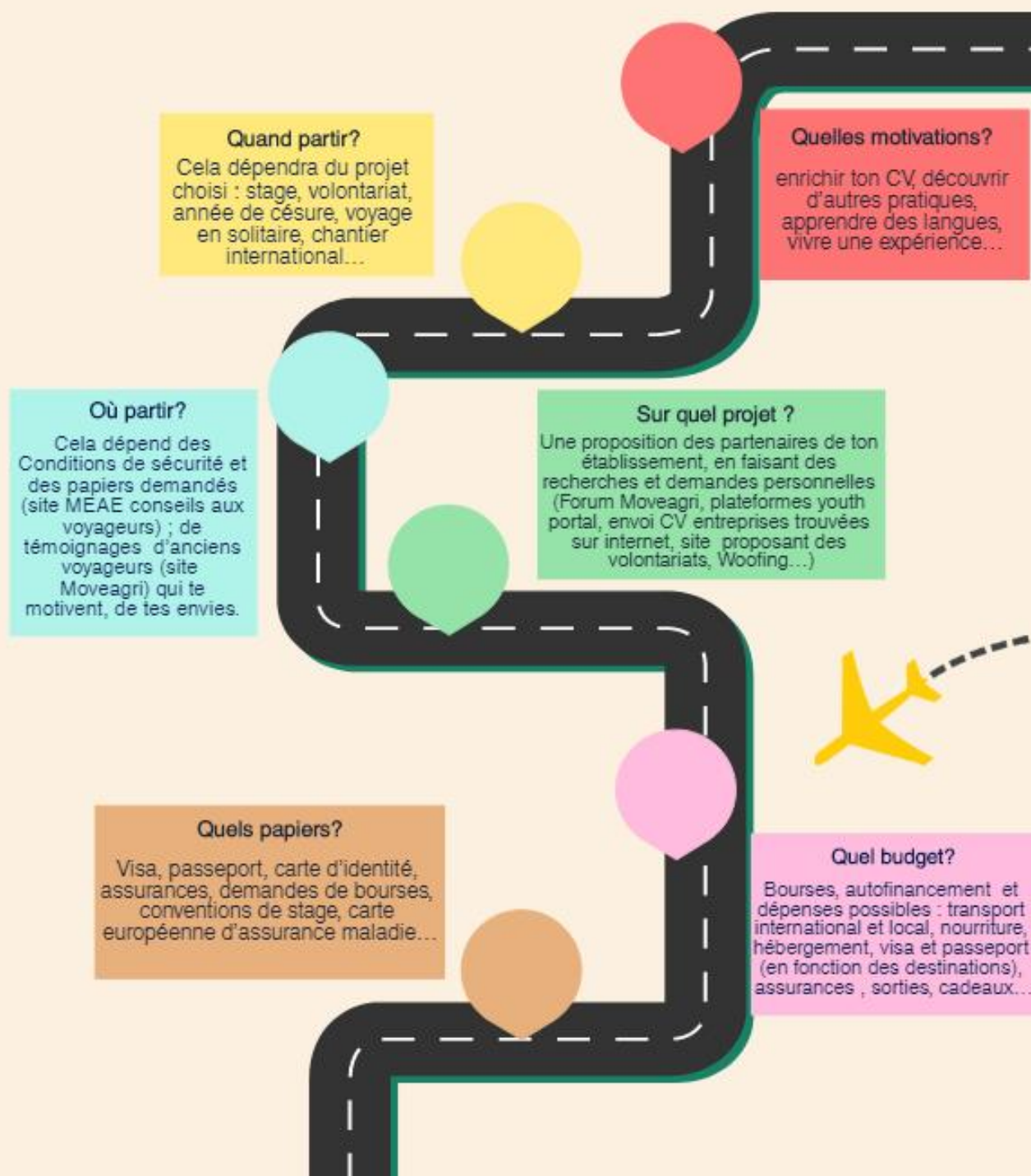
Tu trouveras aussi beaucoup d'informations utiles sur les pays et structures d'accueil dans les 24 pays où France Volontaires est présente : www.evfv.org

France Volontaires dans le monde



ETAPE 1 : J'AIMERAIS PARTIR

PLUSIEURS MOIS A L'AVANCE



ETAPE 2 : C'EST DECIDE JE PARS !

PREPARATION AU DEPART

Santé

Il faut t'informer assez tôt sur les vaccins, traitements nécessaires (parles en avec ton médecin) et les bons comportements à avoir sur place (sur la route, alimentation, moustiques, préservatifs....)

Conseils utiles sur « préparer son voyage » du site de l'institut pasteur et le site « conseils aux voyageurs » du MEAE.

Sécurité

Tu t'inscris sur le site Ariane et tu vérifies que la situation actuelle sur place est « safe » (conseils aux voyageurs MEAE).

Démarches administratives

Envoie tes demandes de bourses à temps et vérifie que tu as bien : la carte d'identité ou le passeport à jour, la carte européenne d'assurance maladie, la convention de stage, les billets d'avion (utilise les comparateurs de prix), l'assurance rapatriement, les visas ...)

Structure d'accueil et projet

Tu dois échanger avant de partir directement (par email, skype ou tel) avec la/les structure.s d'accueil sur tes missions, ton logement, les contacts sur place, tes contraintes (santé, régime alimentaire, rapport de stage...) et valider le projet

Tes proches

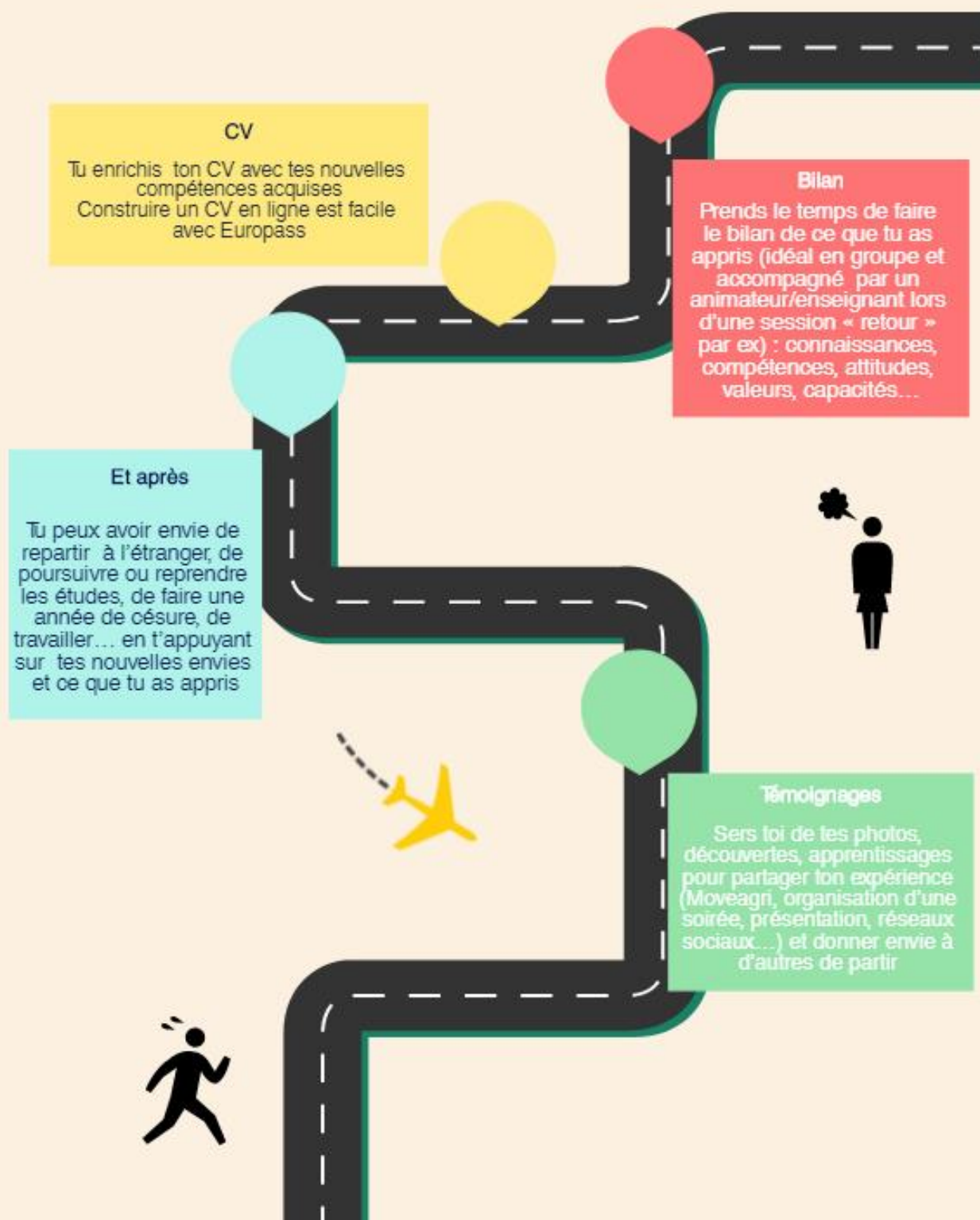
Rassure tes parents et amis, c'est important pour toi et tes proches que tu sois bien préparé et encadré.

Culture

Tu peux suivre une préparation linguistique et culturelle au départ. Tu dois te renseigner un minimum sur l'histoire, la culture, les lieux touristiques du pays (rubriques dédiées dans tous les guides touristiques, avec conseils de lectures, films....).

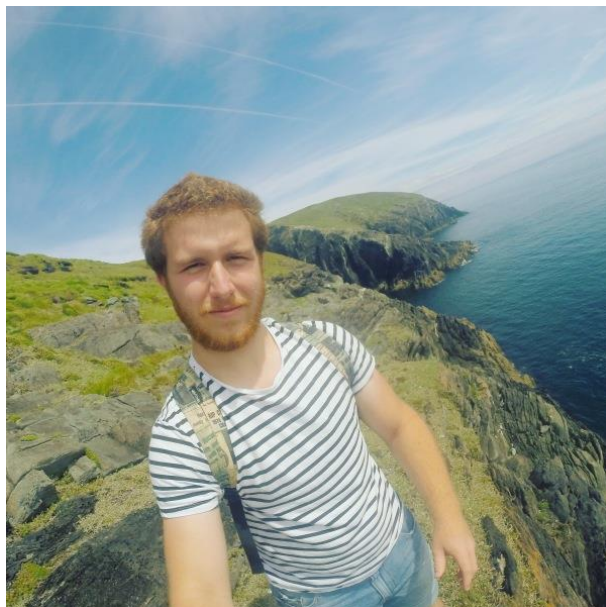
ETAPE 3 : AU RETOUR, LA VALORISATION

QUELQUES SEMAINES - MOIS APRES L'EXPERIENCE



Tu trouveras dans ce guide toutes les réponses à tes questions pour vivre une expérience inoubliable et utile à l'étranger.

Pourquoi vivre une expérience à l'étranger ?
Partir combien de temps ?
Dans quel cadre ? Dans quel pays ?
À qui dois-je m'adresser pour avoir des informations ?
Quels organismes/structures choisir ?
Quelles sont les aides financières possibles ?



Charles – Stage BTS ACSE en Irlande @moveagri



Vidéos de témoignages et guide en téléchargement sur :
red.educagri.fr/le-petit-guide-de-la-mobilite

L'équipe du guide : élaboré à l'origine par six étudiants de l'Université Bordeaux Montaigne, en partenariat avec le RED (Réseau d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale de l'enseignement agricole), France Volontaires (plate-forme des volontariats internationaux d'échange et de solidarité) et le BRECI (Bureau des Relations Européennes et de la Coopération Internationale) de la DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche), ce guide a pour vocation de t'apporter une aide dans tes démarches et t'invite à bien te renseigner avant ton départ.

